

RT 48

Articulation vie professionnelle /vie familiale et Recomposition des Temps Sociaux (ARTS)
<http://arts.hypotheses.org/>

APPEL A COMMUNICATIONS

Echéance pour la remise des propositions : le 3 février 2015

Bousculement du régime temporel fordiste : *reconfiguration des temps, reconfiguration des pouvoirs*

Argumentaire

Le temps, tout comme l'espace, est à la fois un analyseur de l'organisation sociale et un construit social qui rythme, oriente et catégorise les mondes sociaux tout en s'inscrivant dans des rapports de pouvoir (en termes de rapport social de classe et de sexe notamment). Les décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont été présidée par un « régime temporel » spécifique (qualifié par de nombreux auteur.e.s de « fordiste ») qui articulait dans une dynamique cohérente (mais sexuellement inégalitaire) mode de vie et discipline d'usine autour de trois axes :

- un système d'organisation productif (*de type industriel taylorisé assuré par le plein emploi d'un travailleur disponible à temps complet, tout au long de la vie dite active*) ;
- un système d'organisation reproductif (*de type 'monsieur gagne pain' où l'essentiel des activités dites 'hors travail' sont assumées par les mères dites inactives ou en activité intermittente tout au long de la vie*) ;
- et un calendrier d'engagements légitimes à l'échelle des temps de vie (avec trois âges de la vie associés à des droits, des protections et des obligations : la formation pour la jeunesse, le travail et/ou la parentalité pour l'âge adulte, le repos pour la vieillesse) mais aussi à l'échelle des temps quotidiens (avec des scansion calées sur les cycles standards des temps de travail productif/reproductif et de repos, la disponibilité des hommes pour le professionnel et celle des femmes au service du foyer étant une des conditions de réussite du tout).

Une série de phénomènes bouscule ce régime temporel : la féminisation du marché de l'emploi ; la double activité professionnelle dans les couples chargés de famille ; la tertiarisation de la production et le développement des horaires atypiques liés aux activités de service ; les politiques d'aménagement et de réduction du temps de travail ; le travail au forfait dans l'organisation du travail ; sans oublier la tendance à l'individuation des conduites sociales, les opportunités d'articulation offertes dans les espaces « hors travail », les

nouveaux usages permis par les technologies de communication, etc. Ces facteurs de désynchronisation des temps sociaux affectent le régime temporel standard et laissent place à un « autre chose » dont la cohérence est encore difficilement perceptible. A tout le moins, voit-on une mise en emploi des hommes et des femmes « désordonnée » et accompagnée de pressions temporelles browniennes qui déstandardisent les modes de vie et en affaiblissent les grands principes structurants (centralité du travail professionnel, ordre de genre, linéarité des âges de la vie, etc.). Pris dans cette dynamique de reconfiguration/réorganisation, comment s'articulent aujourd'hui les temps de vie ? Comment s'y reconfigurent les pouvoirs ?

Lors des sessions du congrès 2017 de l'AFS, le réseau ARTS propose aux chercheurs intéressés de venir discuter de leurs travaux qui, d'une façon ou d'une autre, apportent des éléments de réponses à ces questions.

Axes de questionnement

Nous vous proposons d'inscrire vos propositions dans un des trois axes suivants (voire d'envoyer vos réflexions sur les sujets transversaux à ces trois axes).

AXE 1. Production et reproduction des inégalités de genre et de classe

On se demande dans ce premier axe comment le déformatage des temps de vie agit sur les inégalités de genre et de classe jusque-là à l'œuvre dans le régime temporel dit « fordiste ». C'est plus particulièrement les transformations éventuellement engendrées sur la division du travail qui nous intéresseront : ces évolutions induisent-elles une meilleure répartition des charges entre les hommes et les femmes ? Font-elles apparaître de nouvelles formes de délégation du travail domestique ? Par qui sont-elles portées ? Sous quelles conditions ? Quelles inégalités sociales sont générées par la désynchronisation des temps sociaux ?

Pour comprendre ces transformations, nous attendons des propositions portant sur l'ensemble du travail dit reproductif, qu'il concerne la prise en charge des enfants mais aussi la prise en charge des personnes âgées / dépendantes.

AXE 2. Innovations sociales et structuration d'un nouveau régime temporel

Dans la continuité de ce premier axe, nous mettons dans le deuxième davantage l'accent sur les éventuelles innovations sociales issues de la reconfiguration des temps sociaux. Les individus modulent-ils différemment l'équilibre de leurs engagements dans les espaces sociaux d'activité ? Les dynamiques de désynchronisation des temps sociaux s'accompagnent-elles de pratiques sociales innovantes ? Par qui sont-elles portées ? Des politiques publiques préfigurent-elles la recomposition d'une nouvelle cohérence temporelle (par ex. société multi-active) ? L'aspiration à des aménagements de temps est-elle mieux reconnue dans les milieux professionnels ? Observe-t-on des parcours inédits de reconversion dans les trajectoires de vie ? Par ailleurs, dans un contexte où le temps de travail est à la flexibilisation, mais aussi à la remise en cause du travail salarié par la promotion de l'auto-entreprise et de « l'uberisation » du travail, constate-t-on des arrangements inédits dans la prise en charge des activités « hors travail » ? Quels sont les

effets de la digitalisation du travail sur l'organisation et l'articulation des temps des individus ?

Davantage centrés sur les pratiques des individus qui cherchent à mieux articuler les temps de vie en contexte de labilité, nous nous intéresserons tant aux comportements et à leur positionnement social, aux dispositifs publics ou socio-médicaux (congélation des ovocytes...) qu'aux évolutions des représentations qui en découlent (modulations au cours du parcours des identités sociales...).

AXE 3. Et la santé ?

Enfin un dernier axe est centré sur les problématiques de santé qui découlent de ces transformations du cadre temporel contemporain. Stress, burn-out (professionnel et parental), dépressions, troubles musculo-squelettiques, maladies cardiovasculaires, suicides... autant d'expressions d'un mal-être massif. Quels sont les impacts sur la santé des pressions temporelles ? Voit-on apparaître de nouvelles pathologies ? En cas de problèmes de santé, quelles sont les nouvelles configurations de l'articulation des temps de vie ? ...

Si assez spontanément ce sont les effets négatifs sur la santé qui interpellent, peut-on néanmoins aussi observer des effets d'assainissement en lien avec la reconfiguration des temps ?

Vos propositions de communication

Nous attendons des propositions **pour le 3 février 2017. Elles compteront un titre et un bref argumentaire sur la méthode, les objectifs et les résultats de recherche (max. 1 page)**

Les propositions doivent être envoyées par courrier électronique simultanément à :

Bernard Fusulier: bernard.fusulier@uclouvain.be

Chantal Nicole-Drancourt : drancourtchantal@hotmail.com

Après évaluation, une réponse vous sera communiquée début mars. **Les interventions sélectionnées seront inscrites ensuite dans le programme que nous vous communiqueront fin mars.**

Pour le bureau du réseau ARTS,

membres du comité d'organisation des sessions ARTS du congrès AFS 2017 :

Pascal Barbier (Pascal.Barbier@univ-paris1.fr)

Myriam Chatot (myriam.chatot@ehess.fr)

Bernard Fusulier (bernard.fusulier@uclouvain.be)

Morgan Kitzmann (morgan.kitzmann@ined.fr)

Julie Landour (julielandour@msn.com)

Severine Mayol (severine.mayol@parisdescartes.fr)

Chantal Nicole-Drancourt (drancourtchantal@hotmail.com)

Alexandra Piesen (alexandra.piesen@gmail.com)

Diane Gabrielle Tremblay (diane-gabrielle.tremblay@teluq.ca)